

**DELIBERATION N° 2024-12  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE VARENNES-LES-NARCY**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 10  
Votants : 15

Date de convocation : 29 mars 2024

**SEANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la Commune, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.

La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Serge BULIN, M. Philippe PLANCHARD, M. Julien BONETTI M. Philippe GRILLOT, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Jean-Louis FONTAINE, Mme Elisabeth GATARD, M. Cyrille MARLE,

Absents excusés : M. Damien GAILLETON donne pouvoir à Mme Christelle DE FIGUEIREDO

M. Luc PLANCHARD donne pouvoir à M. Philippe GRILLOT

M. Loïc LAUBIER donne pouvoir à M. Philippe PLANCHARD

Mme Christine LEBON donne pouvoir à M. Serge BULIN

M. Pascal BIZOUARNE donne pouvoir à Mme Bénédicte SURELLE

Secrétaire de séance : Mme Bénédicte SURELLE

Objet : Redevances Occupation du Domaine Public 2024

Les redevances du domaine public pouvant être perçues par la commune en 2024, sont les suivantes

EDF	239,00 €
TELECOM	1451,03 €

M. le Maire informe que le calcul pour le montant de la redevance GAZ n'est pas encore calculé par le prestataire à la date du conseil mais informe les conseillers que la redevance sera perçue par la commune dès que le montant sera connu.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les propositions qui lui sont faites concernant les redevances du domaine public.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Varennes-les-Narcy

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,  
Bénédicte SURELLE



Le Maire,  
Alain BAUGET

